



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E39960

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2003

Forme juridique : SARLU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 444 74220900018

Siret : 444 742 209 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0051922

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 181215542

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 181215542

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/12/2023

Raison sociale : FARRE EURL

34 COURS DE LA VIGUERIE
33890 GENSAC

Téléphone : 05 57 47 43 74

Portable : 06 89 30 99 13

Site Internet : www.farre-charpente-couverture.fr

E-mail : sarl.farre@free.fr

Responsabilité légale :
FARRE SEBASTIEN GÉRANT

Fax : 05 57 47 47 19

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	26/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/11/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.